

Affaires juridiques
Production normative

CONSULTANTE / CONSULTANT JURIDIQUE

VERSANT(S) :
FPH FPT FPE

•
- FPJUR014 -

DEFINITION :

Le consultant juridique assure une expertise juridique au profit des administrations et des opérateurs de l'Etat et défend leurs positions dans le cadre des procédures contentieuses.

ACTIVITES PRINCIPALES :

- Expertiser et conseiller en matière d'élaboration et d'interprétation de textes et participation à la rédaction de textes juridiques
- Rédiger des consultations juridiques à la demande des administrations et opérateurs de l'Etat
- Rédiger des mémoires contentieux et de projets de réponses aux recours administratifs, évaluation des risques financiers liés aux contentieux
- Conseiller en matière de transaction et d'exécution des décisions juridictionnelles
- Diffuser et publier des informations juridiques (prévention des risques juridiques et contentieux)
- Représenter l'administration devant les instances juridictionnelles nationales, européennes et internationales
- Participer à la veille juridique et la diffusion de l'information
- Assurer une mission de conseil

1221

COMPETENCES MANAGERIALES :
EVENTUELLEMENT

CORRESPONDANCE CSP :
ERJUR014

ELEMENTS DE COMPETENCE

Connaissances

- Rédiger des textes réglementaires sur la base d'un modèle préexistant
- Connaître l'organisation des ministères et des administrations

Savoir faire

- Mettre en œuvre le conseil et l'appui généraliste en droit
- Communiquer en langue anglaise à l'oral et à l'écrit
- Respecter les délais
- S'exprimer oralement
- Argumenter
- Respecter la confidentialité des informations

Savoir être

- Faire preuve de rigueur
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de sens des relations humaines
- Faire preuve de persuasion

SPECIFICITES

Conditions particulières d'exercice :

Grande disponibilité (délais contraints en matière de procédures et de conseil)

Tendance d'évolution :

- Evolution et redéfinition du périmètre d'intervention
- Évolutions réglementaires, notamment dans les domaines communautaires et des nouvelles technologies
- Accroissement des processus de travail en réseau
- Judiciarisation croissante de la société

Impact sur l'emploi référence :

- Orientation vers d'autres domaines juridiques
- Développement des compétences en matière de valorisation des conséquences financières d'un contentieux
 - Adaptation à de nouvelles méthodes de travail
 - Renforcement des compétences liées à l'activité contentieuse et pré-contentieuse (conseil, assistance,...)